



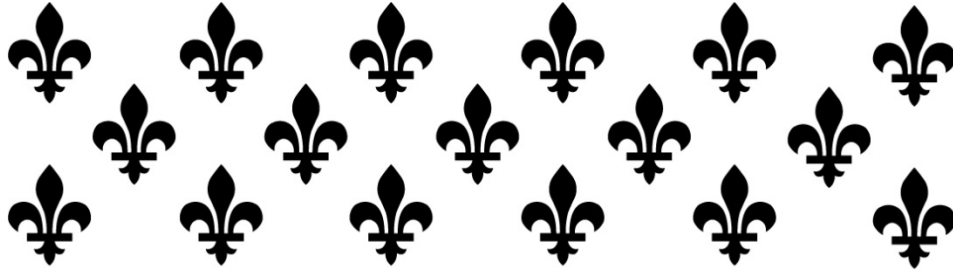
QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

LISTE DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR
DE LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 25 novembre 2020

- Comité directeur du 4 février 2019 : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique
- Comité directeur du 16 avril 2019 : Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission des institutions
- Comité directeur du 16 juin 2019 : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique
- Comité directeur du 5 août 2019 : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
- Comités directeurs du 21 août 2019 : Statuer sur une demande de changement de membre à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs
Modifier la liste des présidents de séance
- Comité directeur du 16 septembre 2019 : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de la culture et de l'éducation
- Comité directeur du 17 septembre 2019 : Modifier la liste des présidents de séance
- Comité directeur du 18 septembre 2019 : Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission des finances publiques
- Comité directeur du 1^{er} octobre 2019 : Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission de la culture et de l'éducation
- Comité directeur du 2 octobre 2019 : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

- Comité directeur du 9 décembre 2019 : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs
- Comité directeur du 11 février 2020 : Modifier la liste des présidents de séance
- Comité directeur du 25 février 2020 : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs
- Comité directeur du 17 juin 2020 : Statuer sur une demande de changements de membres, d'un président et de vice-présidents au sein des commissions parlementaires
- Comité directeur du 14 octobre 2020 : Statuer sur la désignation à la présidence à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs ainsi que sur le remplacement d'un membre
- Comité directeur du 11 novembre 2020 : Modifier la liste des présidents de séance



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 4 février 2019

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission de l'administration publique

2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU LUNDI 4 FÉVRIER 2019.....	1
--------------------------------------	---

ANNEXES

- I. Demande de la Commission de l'administration publique
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du lundi 4 février 2019

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Proulx (Jean-Talon), leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique :

Relativement à la demande adressée, le 4 février 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de l'administration publique, afin que les membres se déplacent au bureau du Vérificateur général à Québec et s'y réunissent en séance de travail, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 4 février 2019

ANNEXE I

Demande de la Commission de l'administration publique



Commission de l'administration publique

PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} février 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

**Objet : Demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique
dans les bureaux du Vérificateur général du Québec**

Monsieur le Président,

Je vous transmets par la présente une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement.

Vous trouverez en annexe une décision du comité directeur de la Commission, en date du 1^{er} février 2019, proposant qu'elle se déplace aux bureaux du Vérificateur général du Québec le 14 février 2019, afin d'y siéger en séance de travail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire de la Commission,

Maxime Perreault

MP/vb

p. j. 1



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

COMITÉ DIRECTEUR

**Décision concernant l'audition en séance de travail du
Vérificateur général du Québec dans ses bureaux**

ATTENDU que la Commission de l'administration publique, en vertu de l'article 117.6 (2°) du Règlement de l'Assemblée nationale, entend chaque année le Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion;

ATTENDU que la Commission prévoit réaliser ce mandat au cours du mois de février 2019;

ATTENDU qu'en raison du début d'une nouvelle législature, la Commission est actuellement composée d'une majorité de nouveaux membres;

ATTENDU que la Commission et le Vérificateur général du Québec estiment important de maintenir et de renforcer leur collaboration;

ATTENDU que, dans ce contexte, le comité directeur juge opportun que les membres puissent rencontrer informellement le personnel du Vérificateur général du Québec et visiter ses bureaux situés à Québec;

ATTENDU que le comité directeur souhaite profiter de cette occasion pour également procéder à l'audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion en séance de travail, comme la Commission l'a effectué en janvier 2016;

IL EST RÉSOLU de demander à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser la Commission de l'administration publique à se déplacer aux bureaux du Vérificateur général à Québec et de s'y réunir en séance de travail au cours du mois de février 2019.

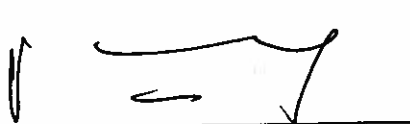
La Commission estime les coûts de ce déplacement à environ 100 \$.

Le président de la Commission,



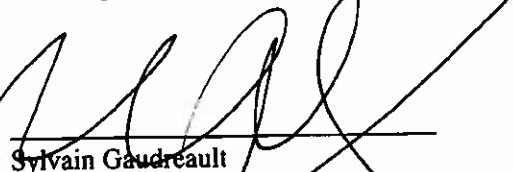
Carlos J. Leitão

Le vice-président de la Commission,



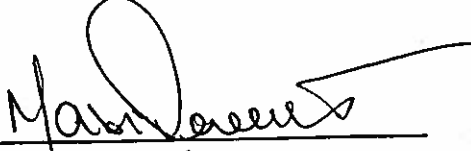
Vincent Caron

Le vice-président de la Commission,



Sylvain Gaudréault

Le secrétaire de la Commission,



Maxime Perreault

Signée à Québec, le 1^{er} février 2019

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Boucher, Vicky

De: Hallé, Dany
Envoyé: 1 février 2019 11:45
À: Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc: Comtois, Laurie; Larouche, Josée; Perreault, Maxime; Duplain, Sarah-Émilie; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc
Objet: RE: CAN- Déplacement de la CAP

Consentements

De : Montminy, Anik
Envoyé : 1 février 2019 11:42
À : Arsenault, François
Cc : Hallé, Dany; Comtois, Laurie; Larouche, Josée; Perreault, Maxime; Duplain, Sarah-Émilie; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc
Objet : Re: CAN- Déplacement de la CAP

Consentements

Merci

AM

Envoyé de mon iPhone

Le 1 févr. 2019 à 11:40, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer aux bureaux de la Vérificatrice générale du Québec (à Québec) le 14 février prochain dans le cadre d'une séance de travail. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image002.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<CAP - Demande de déplacement - 2019-02-01.pdf>

Boucher, Vicky

De: Montminy, Anik
Envoyé: 1 février 2019 11:42
À: Arsenault, François
Cc: Hallé, Dany; Comtois, Laurie; Larouche, Josée; Perreault, Maxime; Duplain, Sarah-Émilie; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc
Objet: Re: CAN- Déplacement de la CAP

Consentements

Merci

AM

Envoyé de mon iPhone

Le 1 févr. 2019 à 11:40, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer aux bureaux de la Vérificatrice générale du Québec (à Québec) le 14 février prochain dans le cadre d'une séance de travail. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image002.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : **418 643-2722** | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<CAP - Demande de déplacement - 2019-02-01.pdf>

Boucher, Vicky

De: Bouchard, Marc
Envoyé: 1 février 2019 11:45
À: Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc: Hallé, Dany; Comtois, Laurie; Larouche, Josée; Perreault, Maxime; Duplain, Sarah-Émilie; Blanchette, Martin
Objet: RE: CAN- Déplacement de la CAP

Consentement pour nous aussi

Marc Bouchard
Marc.Bouchard@assnat.qc.ca

De : Montminy, Anik
Envoyé : 1 février 2019 11:42
À : Arsenault, François
Cc : Hallé, Dany; Comtois, Laurie; Larouche, Josée; Perreault, Maxime; Duplain, Sarah-Émilie; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc
Objet : Re: CAN- Déplacement de la CAP

Consentements

Merci

AM

Envoyé de mon iPhone

Le 1 févr. 2019 à 11:40, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer aux bureaux de la Vérificatrice générale du Québec (à Québec) le 14 février prochain dans le cadre d'une séance de travail. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image002.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<CAP - Demande de déplacement - 2019-02-01.pdf>

Boucher, Vicky

De: Larouche, Josée
Envoyé: 1 février 2019 13:11
À: Arsenault, François; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Comtois, Laurie
Cc: Perreault, Maxime; Duplain, Sarah-Émilie; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc
Objet: RE: CAN- Déplacement de la CAP

Consentement

Josée Larouche | Directrice



Cabinet du leader parlementaire du 3^{ème} groupe d'opposition
Québec solidaire

Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.40

Québec (Québec) G1A 1A4

Tél. : 418 646-3170 | josee.larouche@assnat.qc.ca



Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 1 février 2019 11:40
À : Hallé, Dany; Montminy, Anik; Comtois, Laurie; Larouche, Josée
Cc : Perreault, Maxime; Duplain, Sarah-Émilie; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc
Objet : CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer aux bureaux de la Vérificatrice générale du Québec (à Québec) le 14 février prochain dans le cadre d'une séance de travail. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous

souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Boucher, Vicky

De: Boucher, Vicky
Envoyé: 5 mars 2019 15:33
À: Boucher, Vicky
Objet: TR: CAN- Déplacement de la CAP

Début du message transféré :

Expéditeur: "Moreau, Lise" <Lise.Moreau@assnat.qc.ca>
Date: 4 février 2019 à 14:38:48 HNE
Destinataire: "Arsenault, François" <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>
Objet: Rép : CAN- DÃ©placement de la CAP

Autorisation accordée...

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président
1045, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 4 février 2019 14:27
À : Moreau, Lise
Objet : Fwd: CAN- Déplacement de la CAP

Prise deux

François

Début du message transféré :

Expéditeur: "Arsenault, François" <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca>
Date: 1 février 2019 à 11:39:58 HNE
Destinataire: "Hallé, Dany" <Dany.Halle@assnat.qc.ca>, "Montminy, Anik" <Anik.Montminy@assnat.qc.ca>, "Comtois, Laurie" <Laurie.Comtois@assnat.qc.ca>, "Larouche, Josée" <Josee.Larouche@assnat.qc.ca>
Cc: "Perreault, Maxime" <Maxime.Perreault@assnat.qc.ca>, "Duplain, Sarah-Émilie" <Sarah-Emilie.Duplain@assnat.qc.ca>, "Blanchette, Martin" <Martin.Blanchette@assnat.qc.ca>, "Bouchard, Marc" <Marc.Bouchard@assnat.qc.ca>
Objet: CAN- DÃ©placement de la CAP

Bonjour,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer aux bureaux de la Vérificatrice générale du Québec (à Québec) le 14 février prochain dans le cadre d'une séance de travail. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

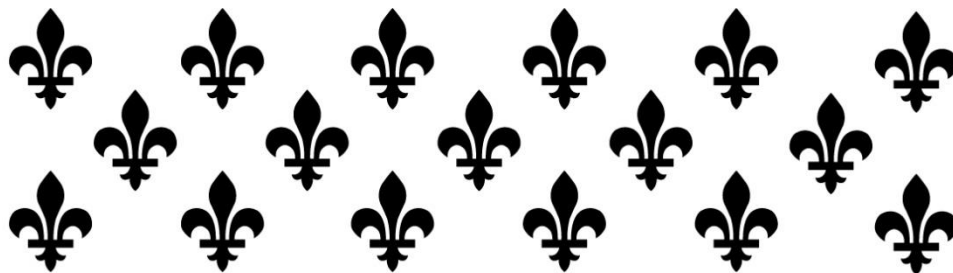
Le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | **Directeur général des affaires parlementaires**



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 16 avril 2019

Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission des institutions

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MARDI 16 AVRIL 2019 1

ANNEXE

I. Demande de la députée de Marie-Victorin

Réunion du mardi 16 avril 2019

Objet : Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission des institutions

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Proulx (Jean-Talon), leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

Autres personnes présentes :

- M. Alexis Aubry, directeur, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- M. Marc Bouchard, directeur, Cabinet du leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Josée Larouche, directrice, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M^{me} Anik Montminy, directrice, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle des drapeaux de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 51, M. Paradis (Lévis) déclare la séance ouverte.

M. le président fait état de la demande de la députée de Marie-Victorin demandant à devenir membre de la Commission des institutions.

Il rappelle que le député de Chomedey est déjà membre de cette commission. Par conséquent, un consentement de la Commission de l'Assemblée nationale sera nécessaire afin de déroger à l'article 122 RAN si la députée devient membre.

Après discussion, le président constate qu'il n'y a pas de consentement à cet effet. La demande de la députée de Marie-Victorin est donc refusée.

À 13 h 53, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 16 avril 2019

ANNEXE I

Demande de la députée de Marie-Victorin

Québec, le lundi 04 avril 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

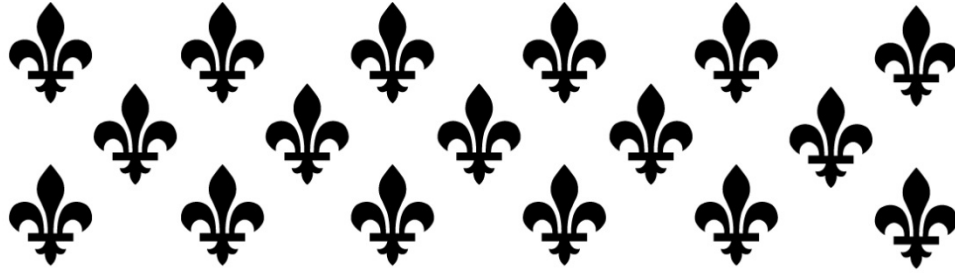
Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer de mon désir d'être membre de la Commission des institutions. S'il vous est possible d'informer les leaders des formations politiques ainsi que les membres de la commission afin qu'ils soient informés de cet intérêt.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Catherine Fournier
Députée de Marie-Victorin



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 16 juin 2019

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission de l'administration publique

2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU DIMANCHE 16 JUIN 2019.....	1
---------------------------------------	---

ANNEXES

- I. Demande de la Commission de l'administration publique
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du dimanche 16 juin 2019

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique

Membres présents :

M. Paradis (Lévis), président

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Proulx (Jean-Talon), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique :

Relativement à la demande adressée, le 4 juin 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de l'administration publique, afin que les membres se déplacent à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 16 juin 2019

ANNEXE I

Demande de la Commission de l'administration publique



Commission de l'administration publique

Le 14 juin 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Président de la Commission de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

OBJET : Demande de participation de la Commission de l'administration publique à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics


Monsieur le Président,

Je vous transmets par la présente une demande d'autorisation de déplacement, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez ci-joint une décision du comité directeur de la Commission de l'administration publique, en date d'aujourd'hui, proposant la participation du comité directeur, du représentant du 2^e groupe d'opposition et de la recherchiste de la Commission à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics qui aura lieu à Niagara-on-the-Lake, du 18 au 21 août 2019. Je joins à cette demande une copie de la lettre d'invitation, reçue le 10 mai 2019, de même qu'une estimation des coûts.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La secrétaire par intérim de la Commission,



Stéphanie Pinault-Reid

p. j. (3)

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 15 juin 2019 20:58
À: Larouche, Josée
Cc: Arsenault, François; Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Blanchette, Martin; Aubry, Alexis; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet: Re: CAN- Déplacement de la CAP

Consentement du Leader du gouvernement

Dany Hallé | **Directrice adjointe**
Cabinet du leader du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Cell. : [418 558-0252](tel:4185580252)

Le 15 juin 2019 à 19:37, Larouche, Josée <Josee.Larouche@assnat.qc.ca> a écrit :

Consentement de M. Nadeau-Dubois

Josée Larouche | **Directrice**

<image001.jpg> Cabinet du leader parlementaire du 2^{ème} groupe d'opposition
Québec solidaire
Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.40
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : **418 646-3170** | josee.larouche@assnat.qc.ca

<image002.jpg> <image003.jpg> Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 juin 2019 19:33
À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

J'ai été avisé que le comité directeur de la CAP est d'accord pour ajouter M. Vincent Marissal à la délégation pour la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics*.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce

déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image004.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image005.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 14 juin 2019 12:23
À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Pour le moment, l'opposition officielle et le 3^e groupe d'opposition ont répondu à la demande de déplacement de la CAP. Dans l'intervalle, le 2^e groupe d'opposition m'a avisé qu'il souhaite que M. Vincent Marissal (membre de la CAP) s'ajoute à la délégation, entre autres parce que QS serait le seul groupe parlementaire non représenté lors de cette conférence annuelle. Cette requête a été portée à l'attention du comité directeur de la CAP afin qu'une décision soit prise sur l'ajout de M. Marissal.

Je vais donc attendre une réponse du comité directeur de la CAP et je vous informerai par la suite si la demande est amendée. Vous aurez alors à statuer sur la demande amendée ou pas.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image006.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image007.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Bouchard, Marc
Envoyé : 11 juin 2019 12:25

À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

consentement

Merci,

Marc Bouchard

Directeur de cabinet

Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Arsenault, François

Envoyé : 11 juin 2019 12:19

À : Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Un petit rappel. Une réponse serait appréciée sous peu si possible vu que la date limite de l'enregistrement à la conférence est à la fin de la semaine.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image006.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

<image007.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

De : Montminy, Anik

Envoyé : 4 juin 2019 19:15

À : Arsenault, François; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

effectivement, nous souscrivons à pareille type de demande annuellement.

Je confirme le consentement de l'opposition officielle,

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 4 juin 2019 19:10

À : Hallé, Dany; Montminy, Anik; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier

Objet : CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer à la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics* qui aura lieu à Niagara-on-the-Lake du 18 au 21 août 2019. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image006.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

<image007.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Montminy, Anik
Envoyé: 15 juin 2019 21:00
À: Arsenault, François; Bouchard, Marc; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc: Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie; Huot-Gallien, Mélissa; Leitão, Carlos J.
Objet: RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir François,

consentement pour répondre par courriel et consentement de l'opposition officielle pour la demande

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 juin 2019 19:33
À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

J'ai été avisé que le comité directeur de la CAP est d'accord pour ajouter M. Vincent Marissal à la délégation pour la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics*.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 14 juin 2019 12:23

À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Pour le moment, l'opposition officielle et le 3^e groupe d'opposition ont répondu à la demande de déplacement de la CAP. Dans l'intervalle, le 2^e groupe d'opposition m'a avisé qu'il souhaite que M. Vincent Marissal (membre de la CAP) s'ajoute à la délégation, entre autres parce que QS serait le seul groupe parlementaire non représenté lors de cette conférence annuelle. Cette requête a été portée à l'attention du comité directeur de la CAP afin qu'une décision soit prise sur l'ajout de M. Marissal.

Je vais donc attendre une réponse du comité directeur de la CAP et je vous informerai par la suite si la demande est amendée. Vous aurez alors à statuer sur la demande amendée ou pas.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Bouchard, Marc

Envoyé : 11 juin 2019 12:25

À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

consentement

Merci,

Marc Bouchard

Directeur de cabinet

Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Arsenault, François

Envoyé : 11 juin 2019 12:19

À : Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Un petit rappel. Une réponse serait appréciée sous peu si possible vu que la date limite de l'enregistrement à la conférence est à la fin de la semaine.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik

Envoyé : 4 juin 2019 19:15

À : Arsenault, François; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

effectivement, nous souscrivons à pareille type de demande annuellement.

Je confirme le consentement de l'opposition officielle,

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 4 juin 2019 19:10

À : Hallé, Dany; Montminy, Anik; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier

Objet : CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer à la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics* qui aura lieu à Niagara-on-the-Lake du 18 au 21 août 2019. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | **Directeur général des affaires parlementaires**



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

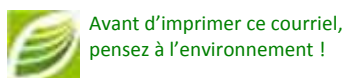
De: Larouche, Josée
Envoyé: 15 juin 2019 19:37
À: Arsenault, François; Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc: Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet: RE: CAN- Déplacement de la CAP

Consentement de M. Nadeau-Dubois

Josée Larouche | Directrice



Cabinet du leader parlementaire du 2^{ème} groupe d'opposition
Québec solidaire
Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.40
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 646-3170 | josee.larouche@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François

Envoyé : 15 juin 2019 19:33

À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

J'ai été avisé que le comité directeur de la CAP est d'accord pour ajouter M. Vincent Marissal à la délégation pour la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics*.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François

Envoyé : 14 juin 2019 12:23

À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Pour le moment, l'opposition officielle et le 3^e groupe d'opposition ont répondu à la demande de déplacement de la CAP. Dans l'intervalle, le 2^e groupe d'opposition m'a avisé qu'il souhaite que M. Vincent Marissal (membre de la CAP) s'ajoute à la délégation, entre autres parce que QS serait le seul groupe parlementaire non représenté lors de cette conférence annuelle. Cette requête a été portée à l'attention du comité directeur de la CAP afin qu'une décision soit prise sur l'ajout de M. Marissal.

Je vais donc attendre une réponse du comité directeur de la CAP et je vous informerai par la suite si la demande est amendée. Vous aurez alors à statuer sur la demande amendée ou pas.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Bouchard, Marc

Envoyé : 11 juin 2019 12:25

À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

consentement

Merci,
Marc Bouchard
Directeur de cabinet
Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Arsenault, François
Envoyé : 11 juin 2019 12:19
À : Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Un petit rappel. Une réponse serait appréciée sous peu si possible vu que la date limite de l'enregistrement à la conférence est à la fin de la semaine.

Merci,

François Arsenault, Avocat | **Directeur général des affaires parlementaires**



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 4 juin 2019 19:15
À : Arsenault, François; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

effectivement, nous souscrivons à pareille type de demande annuellement.

Je confirme le consentement de l'opposition officielle,

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 4 juin 2019 19:10

À : Hallé, Dany; Montminy, Anik; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier

Objet : CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer à la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics* qui aura lieu à Niagara-on-the-Lake du 18 au 21 août 2019. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Bouchard, Marc
Envoyé: 15 juin 2019 19:36
À: Arsenault, François
Cc: Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet: Re: CAN- Déplacement de la CAP

Consentement pour autoriser le déplacement

Merci,
Marc Bouchard

Le 15 juin 2019 à 19:32, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

J'ai été avisé que le comité directeur de la CAP est d'accord pour ajouter M. Vincent Marissal à la délégation pour la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics*.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image007.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image008.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 14 juin 2019 12:23
À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Pour le moment, l'opposition officielle et le 3^e groupe d'opposition ont répondu à la demande de déplacement de la CAP. Dans l'intervalle, le 2^e groupe d'opposition m'a avisé qu'il souhaite que M. Vincent Marissal (membre de la CAP) s'ajoute à la délégation, entre autres parce que QS serait le seul groupe parlementaire non représenté lors de cette conférence annuelle. Cette requête a été portée à l'attention du comité directeur de la CAP afin qu'une décision soit prise sur l'ajout de M. Marissal.

Je vais donc attendre une réponse du comité directeur de la CAP et je vous informerai par la suite si la demande est amendée. Vous aurez alors à statuer sur la demande amendée ou pas.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image009.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : **418 643-2722** | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image010.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Bouchard, Marc
Envoyé : 11 juin 2019 12:25
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

consentement

Merci,
Marc Bouchard
Directeur de cabinet
Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Arsenault, François
Envoyé : 11 juin 2019 12:19
À : Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Un petit rappel. Une réponse serait appréciée sous peu si possible vu que la date limite de l'enregistrement à la conférence est à la fin de la semaine.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image009.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image010.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 4 juin 2019 19:15
À : Arsenault, François; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

effectivement, nous souscrivons à pareille type de demande annuellement.

Je confirme le consentement de l'opposition officielle,

Merci

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 4 juin 2019 19:10
À : Hallé, Dany; Montminy, Anik; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier
Objet : CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer à la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics* qui aura lieu à Niagara-on-the-Lake du 18 au 21 août 2019. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image009.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image010.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<Prévisions budgétaires CAP- CCCP 2019 2019-05-31_QS.pdf>

<CAP Lettre demande CAN 2019_QS.pdf>

<Invitation Letter - CCPAC-CCOLA 2019.pdf>

Duplain, Sarah-Émilie

De: Moreau, Lise
Envoyé: 15 juin 2019 21:05
À: Montminy, Anik
Cc: Arsenault, François; Bouchard, Marc; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie; Leitão, Carlos J.
Objet: Re: CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir a tous,
Consentement du président.

Lise Moreau
Directrice
Cabinet du président de
l'Assemblée nationale du Québec
Cellulaire: 418 572-4823

Le 15 juin 2019 à 21:00, Montminy, Anik <Anik.Montminy@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonsoir François,

consentement pour répondre par courriel et consentement de l'opposition officielle pour la demande

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 juin 2019 19:33
À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

J'ai été avisé que le comité directeur de la CAP est d'accord pour ajouter M. Vincent Marissal à la délégation pour la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics*.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image001.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image002.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 14 juin 2019 12:23
À : Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Pour le moment, l'opposition officielle et le 3^e groupe d'opposition ont répondu à la demande de déplacement de la CAP. Dans l'intervalle, le 2^e groupe d'opposition m'a avisé qu'il souhaite que M. Vincent Marissal (membre de la CAP) s'ajoute à la délégation, entre autres parce que QS serait le seul groupe parlementaire non représenté lors de cette conférence annuelle. Cette requête a été portée à l'attention du comité directeur de la CAP afin qu'une décision soit prise sur l'ajout de M. Marissal.

Je vais donc attendre une réponse du comité directeur de la CAP et je vous informerai par la suite si la demande est amendée. Vous aurez alors à statuer sur la demande amendée ou pas.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image003.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Bouchard, Marc
Envoyé : 11 juin 2019 12:25
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie
Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

consentement

Merci,
Marc Bouchard

Directeur de cabinet
Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Arsenault, François

Envoyé : 11 juin 2019 12:19

À : Montminy, Anik; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Pinault-Reid, Stéphanie

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonjour,

Un petit rappel. Une réponse serait appréciée sous peu si possible vu que la date limite de l'enregistrement à la conférence est à la fin de la semaine.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image003.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik

Envoyé : 4 juin 2019 19:15

À : Arsenault, François; Hallé, Dany; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy

Objet : RE: CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

effectivement, nous souscrivons à pareille type de demande annuellement.

Je confirme le consentement de l'opposition officielle,

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 4 juin 2019 19:10

À : Hallé, Dany; Montminy, Anik; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Aubry, Alexis; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Bédard, Marc-Olivier

Objet : CAN- Déplacement de la CAP

Bonsoir,

La Commission de l'administration publique (CAP) m'a transmis une demande en tant que secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer à la conférence annuelle du *Conseil canadien des comités des comptes publics* qui aura lieu à Niagara-on-the-Lake du 18 au 21 août 2019. Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*. Pour information, les demandes similaires de la CAP ont été autorisées dans le passé.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

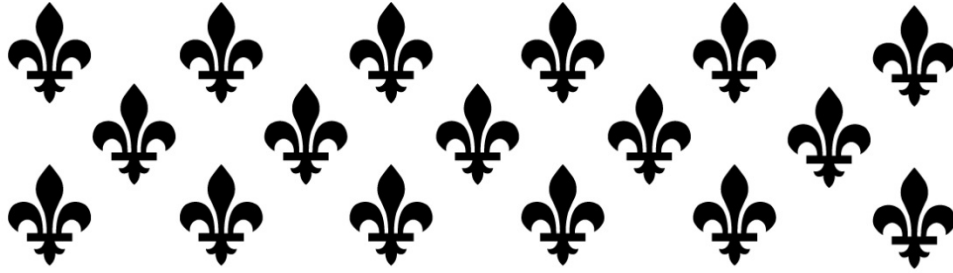
Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image003.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 5 août 2019

Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU LUNDI 5 AOÛT 2019	1
------------------------------------	---

ANNEXES

- I. Demande de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du lundi 5 août 2019

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Proulx (Jean-Talon), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles :

Relativement à la demande adressée, le 26 juillet 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin que les membres se déplacent dans la région de la Montérégie afin d'effectuer des visites d'entreprises agricoles, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 5 août 2019

ANNEXE I

**Demande de la Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**



Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles

Québec, le 26 juillet 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Président de la Commission de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

**Objet : Demande d'autorisation de déplacement des membres de la Commission de l'agriculture,
des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles**

Monsieur le Président,

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a adopté à l'unanimité, le 28 mars 2019, un mandat d'initiative visant à examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

À cet effet, permettez-moi de vous soumettre une demande d'autorisation de déplacement, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement, afin que la Commission de l'Assemblée nationale autorise les membres de la CAPERN à visiter des entreprises agricoles situées en Montérégie, région reconnue pour ses pratiques innovantes.

...2

Cette demande d'autorisation s'inscrit en complément d'une consultation générale au cours de laquelle les membres entendront plusieurs intervenants du secteur agroalimentaire interpellés par le mandat d'initiative. Les membres estiment que les visites sur le terrain seraient complémentaires à ces auditions et leur permettraient de mieux saisir la réalité des producteurs agricoles. La date envisagée est le 9 septembre avec un retour le 10 septembre 2019.

Vous trouverez, jointes à la présente, la décision du comité directeur ainsi que l'estimation budgétaire des dépenses, qui s'élèvent à un maximum de 10 355 \$ et respecte le budget de 25 000 \$ dont dispose annuellement chaque commission parlementaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président de la Commission,



Mathieu Lemay
Député de Masson

p. j. (3)

- c. c. M. François Arsenault, secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
- M^{me} Marie Montpetit, vice-présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président de l'Assemblée nationale

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 2 août 2019 15:21
À: Arsenault, François; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Moreau, Lise
Cc: Bédard, Marc-Olivier; Garant, Dominic; Duplain, Sarah-Émilie; Jolin-Barrette, Simon (Contact)
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement de la CAPERN

Bonjour François,

Par courriel convient pour nous et nous autorisons le déplacement.

Bonne fin de semaine,

Dany Hallé | Directrice adjointe



Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 643-3804 Cell. : 418 558-0252 | dany.halle@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François

Envoyé : 1 août 2019 10:32

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Moreau, Lise

Cc : Bédard, Marc-Olivier; Garant, Dominic; Duplain, Sarah-Émilie

Objet : CAN - Demande de déplacement de la CAPERN

Importance : Haute

Bonjour,

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a transmis une demande à la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer en Montérégie dans le cadre de son mandat d'initiative « *visant à examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois* ». Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur

de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | **Directeur général des affaires parlementaires**



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Montminy, Anik
Envoyé: 5 août 2019 19:35
À: Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Bédard, Marc-Olivier; Garant, Dominic; Duplain, Sarah-Émilie
Objet: Re: CAN - Demande de déplacement de la CAPERN

Bonjour

Consentements

Anik

Envoyé de mon iPhone

Le 1 août 2019 à 10:31, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a transmis une demande à la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer en Montérégie dans le cadre de son mandat d'initiative « *visant à examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois* ». Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image005.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image006.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<CAPERN_Lettre demande CAN 2019_signé.pdf>

<Décision Cdir_Visites fermes 2019.doc>

<Budget-estimation-Pesticides.xls>

<CAPERN- Projet_de_programme_VISITE FERME_2019-07-26.pdf>

Duplain, Sarah-Émilie

De: Larouche, Josée
Envoyé: 5 août 2019 13:44
À: Hallé, Dany
Cc: Arsenault, François; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Bédard, Marc-Olivier; Garant, Dominic; Duplain, Sarah-Émilie; Jolin-Barrette, Simon (Contact); Nadeau-Dubois, Gabriel
Objet: Re: CAN - Demande de déplacement de la CAPERN

Bonjour tout le monde!

Ok pour le déplacement en Mauricie de la CAPERN.

Bonne journée!

Joe

Envoyé de mon iPhone

Le 2 août 2019 à 15:21, Hallé, Dany <Dany.Halle@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour François,

Par courriel convient pour nous et nous autorisons le déplacement.

Bonne fin de semaine,

Dany Hallé | Directrice adjointe

<image001.jpg>

Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 643-3804 Cell. : 418 558-0252 | dany.halle@assnat.qc.ca

<image002.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 1 août 2019 10:32
À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Moreau, Lise
Cc : Bédard, Marc-Olivier; Garant, Dominic; Duplain, Sarah-Émilie

Objet : CAN - Demande de déplacement de la CAPERN

Importance : Haute

Bonjour,

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a transmis une demande à la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer en Montérégie dans le cadre de son mandat d'initiative « *visant à examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois* ». Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image003.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Blanchette, Martin
Envoyé: 5 août 2019 20:23
À: Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Bédard, Marc-Olivier; Garant, Dominic; Duplain, Sarah-Émilie
Objet: Re: CAN - Demande de déplacement de la CAPERN

Bonsoir,

Consentement pour nous aussi.

Martin Blanchette

Le 1 août 2019 à 10:31, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a transmis une demande à la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer en Montérégie dans le cadre de son mandat d'initiative « *visant à examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois* ». Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image005.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<CAPERN_Lettre demande CAN 2019_signé.pdf>

<Décision Cdir_Visites fermes 2019.doc>

<Budget-estimation-Pesticides.xls>

<CAPERN- Projet_de_programme_VISITE FERME_2019-07-26.pdf>

Duplain, Sarah-Émilie

De: Moreau, Lise
Envoyé: 5 août 2019 22:06
À: Blanchette, Martin
Cc: Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Bédard, Marc-Olivier; Garant, Dominic; Duplain, Sarah-Émilie
Objet: Re: CAN - Demande de déplacement de la CAPERN

Consentements pour le président!
Bonne fin de soirée!

Lise Moreau
Directrice
Cabinet du président de
l'Assemblée nationale du Québec
Cellulaire: 418 572-4823

Le 5 août 2019 à 20:22, Blanchette, Martin <Martin.Blanchette@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonsoir,

Consentement pour nous aussi.

Martin Blanchette

Le 1 août 2019 à 10:31, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) a transmis une demande à la Commission de l'Assemblée nationale (CAN) pour obtenir l'autorisation de se déplacer en Montérégie dans le cadre de son mandat d'initiative « *visant à examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois* ». Vous trouverez cette demande en pièce jointe.

En vertu de l'article 1 des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*, il revient à la CAN d'autoriser les déplacements des commissions à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale. En pratique c'est le comité directeur de la CAN qui approuve ces demandes en vertu de l'article 4.1 a) des *Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale*.

Je vous rappelle que le comité directeur de la CAN prend ses décisions lors d'une rencontre ou par conférence téléphonique. Au cours des dernières années, la CAN a développé une pratique où les décisions simples et non problématiques se prenaient

par courriel vu qu'il est souvent difficile de concilier les agendas des leaders et du Président (qui sont les membres du comité directeur).

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et je ferai les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image005.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



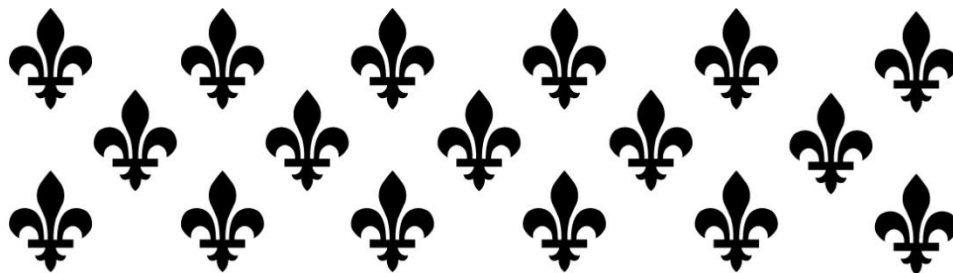
Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<CAPERN_Lettre demande CAN 2019_signé.pdf>

<Décision Cdir_Visites fermes 2019.doc>

<Budget-estimation-Pesticides.xls>

<CAPERN- Projet_de_programme_VISITE FERME_2019-07-26.pdf>



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 21 août 2019

Statuer sur une demande de changement de membre à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MERCREDI 21 AOÛT 2019	1
--	---

ANNEXES

- I. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du mercredi 21 août 2019

Objet : Statuer sur une demande de changement de membre à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Proulx (Jean-Talon), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe I), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de changement de membre à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs :

Relativement à la demande adressée, le 20 août 2019 à la Commission de l'Assemblée nationale par le groupe parlementaire formant le gouvernement, afin que le député d'Ungava remplace la députée de Châteauguay sur la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, il est convenu d'autoriser cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 21 août 2019

ANNEXE I

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 20 août 2019 17:01
À: Paquette, Carolynne; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc: Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François
Objet: RE: CSESM - Changement de membre

Consentement courriel et consentement pour le changement bien entendu

De : Paquette, Carolynne
Envoyé : 20 août 2019 16:33
À : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François
Objet : CSESM - Changement de membre

Bonjour,

Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs afin que le député d'Ungava remplace la députée de Châteauguay en tant que membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

Carolynne Paquette | Secrétaire suppléante de la Commission de l'Assemblée nationale



Direction générale des affaires parlementaires
1111, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | carolyne.paquette@assnat.qc.ca



Duplain, Sarah-Émilie

De: Montminy, Anik
Envoyé: 20 août 2019 16:36
À: Paquette, Carolyne; Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc: Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François
Objet: RE: CSESM - Changement de membre

Bonjour

la composition de la commission spéciale étant prévue à la motion la constituant et prévoyant que chaque groupe parlementaire précise au Secrétariat le nom de ses membres (discrétionnaire) nous n'avons aucune objection à pareil remplacement et par conséquent nous consentons.

AM

De : Paquette, Carolyne

Envoyé : 20 août 2019 16:33

À : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Blanchette, Martin

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François

Objet : CSESM - Changement de membre

Bonjour,

Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs afin que le député d'Ungava remplace la députée de Châteauguay en tant que membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

Carolyne Paquette | Secrétaire suppléante de la Commission de l'Assemblée nationale



Direction générale des affaires parlementaires

1111, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.31

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | carolyne.paquette@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Larouche, Josée
Envoyé: 20 août 2019 17:16
À: Paquette, Carolyne; Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc: Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François
Objet: RE: CSESM - Changement de membre

ok!

Josée Larouche | Directrice



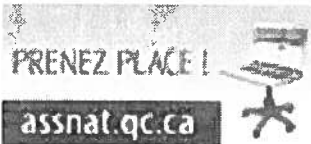
PLACE UNE CITIZEN

Cabinet du leader parlementaire du 2^{ème} groupe d'opposition
Québec solidaire

Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.40

Québec (Québec) G1A 1A4

Tél. : 418 646-3170 | josee.larouche@assnat.qc.ca



Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Paquette, Carolyne
Envoyé : 20 août 2019 16:33
À : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François
Objet : CSESM - Changement de membre

Bonjour,

Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs afin que le député d'Ungava remplace la députée de Châteauguay en tant que membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement

pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

Carolyne Paquette | Secrétaire suppléante de la Commission de l'Assemblée nationale



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Direction générale des affaires parlementaires

1111, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.31

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | carolyne.paquette@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Bouchard, Marc
Envoyé: 20 août 2019 17:32
À: Paquette, Carolyne
Cc: Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin; Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François
Objet: Re: CSESM - Changement de membre

Consentement pour courriel et consentement pour la demande

Merci,
Marc Bouchard

Le 20 août 2019 à 16:33, Paquette, Carolyne <Carolyne.Paquette@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs afin que le député d'Ungava remplace la députée de Châteauguay en tant que membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

Carolyne Paquette | Secrétaire suppléante de la Commission de l'Assemblée nationale

<image001.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1111, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | carolyne.paquette@assnat.qc.ca
<image002.jpg>

<image003.jpg>

Duplain, Sarah-Émilie

De: Moreau, Lise
Envoyé: 21 août 2019 10:44
À: Bouchard, Marc; Paquette, Carolyne
Cc: Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François
Objet: RE: CSESM - Changement de membre

Consentements du président.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président
1045, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Bouchard, Marc
Envoyé : 20 août 2019 17:32
À : Paquette, Carolyne
Cc : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin; Duplain, Sarah-Émilie; Arsenault, François
Objet : Re: CSESM - Changement de membre

Consentement pour courriel et consentement pour la demande

Merci,
Marc Bouchard

Le 20 août 2019 à 16:33, Paquette, Carolyne <Carolyne.Paquette@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs afin que le député d'Ungava remplace la députée de Châteauguay en tant que membre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans

l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

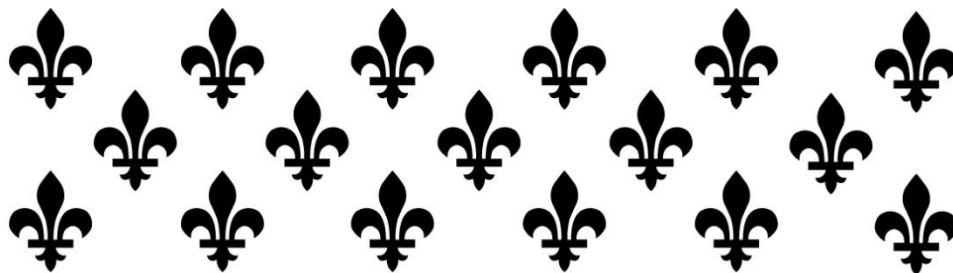
N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

Carolyne Paquette | Secrétaire suppléante de la Commission de l'Assemblée nationale

Direction générale des affaires parlementaires
1111, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.31
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | carolyne.paquette@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 21 août 2019

Modifier la liste des présidents de séance

2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MERCREDI 21 AOÛT 2019	1
--	---

ANNEXES

- I. Demande du groupe parlementaire formant le gouvernement au sujet des présidents de séance
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du mercredi 21 août 2019

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Proulx (Jean-Talon), leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance :

Concernant la demande adressée, le 16 août 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de remplacer M. Laframboise (Blainville) par M^{me} Guillemette (Roberval) comme présidente de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 21 août 2019

ANNEXE I

Demande du groupe parlementaire formant le gouvernement



Québec, le 16 août 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver la modification suivante à la liste des présidents de séance :

Que la députée de Roberval remplace le député de Blainville en tant que présidente de séance.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Simon Jolin-Barrette
Leader du gouvernement

c.c. M. François Legault, Premier ministre
M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 21 août 2019 10:20
À: Bouchard, Marc; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc: Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie
Objet: RE: CAN- Président de séance

merci
bien évidemment consentement de notre côté aussi

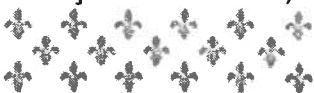
De : Bouchard, Marc
Envoyé : 20 août 2019 13:50
À : Arsenault, François; Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc : Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie
Objet : RE: CAN- Président de séance
Consentement pour courriel. Et consentement pour la demande.
Merci,
Marc Bouchard
Directeur de cabinet
Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Arsenault, François
Envoyé : 19 août 2019 12:28
À : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc : Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie
Objet : CAN- Président de séance

Bonjour,
Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un président de séance. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande.
Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre où une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires. Je suis toutefois en vacances, alors Carolyne Paquette s'occupera des suivis au besoin.
N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Montminy, Anik
Envoyé: 19 août 2019 13:38
À: Arsenault, François; Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc: Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie; Huot-Gallien, Mélissa; Proulx, Sébastien
Objet: RE: CAN- Président de séance

Consentements

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 19 août 2019 12:28
À : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc : Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie
Objet : CAN- Président de séance

Bonjour,

Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un président de séance. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires. Je suis toutefois en vacances, alors Carolyne Paquette s'occupera des suivis au besoin.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Duplain, Sarah-Émilie

De: Larouche, Josée
Envoyé: 19 août 2019 13:10
À: Arsenault, François; Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc: Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie
Objet: RE: CAN- Président de séance

Consentement pour autoriser le remplacement du président de séance.

Bonne journée!

Josée Larouche | Directrice



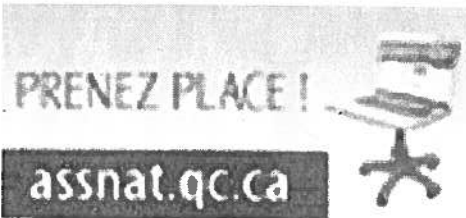
Cabinet du leader parlementaire du 2^{ème} groupe d'opposition
Québec solidaire

Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.40

Québec (Québec) G1A 1A4

Tél. : 418 646-3170 | josee.larouche@assnat.qc.ca

Place aux citoyens



Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 19 août 2019 12:28
À : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc : Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie
Objet : CAN- Président de séance

Bonjour,

Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un président de séance. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

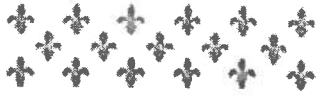
Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement

pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires. Je suis toutefois en vacances, alors Carolynne Paquette s'occupera des suivis au besoin.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

François Arsenault, Avocat | **Directeur général des affaires parlementaires**



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Bouchard, Marc
Envoyé: 20 août 2019 13:50
À: Arsenault, François; Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin
Cc: Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie
Objet: RE: CAN- Président de séance

Consentement pour courriel. Et consentement pour la demande.

Merci,

Marc Bouchard

Directeur de cabinet

Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Arsenault, François

Envoyé : 19 août 2019 12:28

À : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin

Cc : Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie

Objet : CAN- Président de séance

Bonjour,

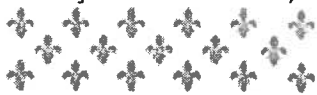
Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un président de séance. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires. Je suis toutefois en vacances, alors Carolyne Paquette s'occupera des suivis au besoin.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

François Arsenault, Avocat | **Directeur général des affaires parlementaires**



Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Moreau, Lise
Envoyé: 21 août 2019 10:47
À: Hallé, Dany; Bouchard, Marc; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin
Cc: Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie
Objet: RE: CAN- Président de séance

Consentements du président

Lise Moreau | Directrice



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Cabinet du président

1045, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.30

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2820 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Hallé, Dany

Envoyé : 21 août 2019 10:20

À : Bouchard, Marc; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin

Cc : Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie

Objet : RE: CAN- Président de séance

merci

bien évidemment consentement de notre côté aussi

De : Bouchard, Marc

Envoyé : 20 août 2019 13:50

À : Arsenault, François; Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin

Cc : Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie

Objet : RE: CAN- Président de séance

Consentement pour courriel. Et consentement pour la demande.

Merci,

Marc Bouchard

Directeur de cabinet

Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Arsenault, François

Envoyé : 19 août 2019 12:28

À : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Larouche, Josée; Moreau, Lise; Blanchette, Martin

Cc : Paquette, Carolyne; Duplain, Sarah-Émilie

Objet : CAN- Président de séance

Bonjour,

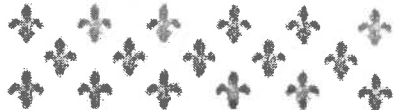
Le Président a reçu une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer un président de séance. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement

pour autoriser ce remplacement? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires. Je suis toutefois en vacances, alors Carolyn Paquette s'occupera des suivis au besoin. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne fin de journée,

François Arsenault, Avocat | **Directeur général des affaires parlementaires**



Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11

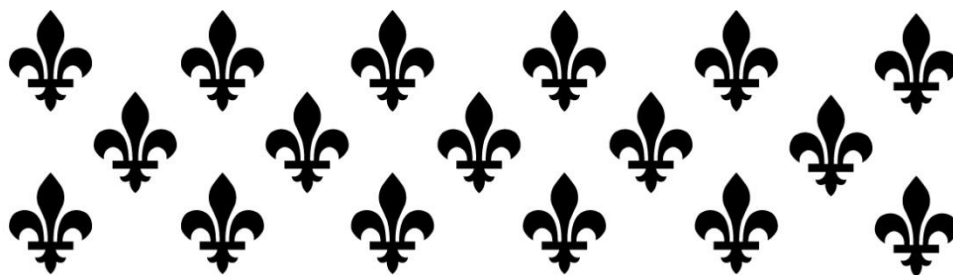
Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 16 septembre
2019**

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission de la culture et de l'éducation

2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 1

ANNEXE

I. Demande de la Commission de la culture et de l'éducation

Réunion du lundi 16 septembre 2019

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de la culture et de l'éducation

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de la culture et de l'éducation :

Relativement à la demande adressée, le 26 août 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de la culture et de l'éducation, afin que les membres se déplacent dans une ville en Abitibi-Témiscamingue et à Matane en Gaspésie afin de pouvoir rencontrer des médias d'information en région, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 16 septembre 2019

ANNEXE I

Demande de la Commission de la culture et de l'éducation



Commission de la culture et de l'éducation

Québec, le 8 août 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Demande d'autorisation de déplacement

Monsieur le Président,

Le 21 mars dernier, la Commission de la culture et de l'éducation adoptait à l'unanimité un mandat d'initiative portant sur l'avenir des médias d'information. Dans le cadre de ce mandat, les membres de la Commission ont convenu de procéder à des consultations particulières afin d'obtenir le point de vue de divers organismes et personnes.

Le 30 mai dernier, les membres se réunissaient à nouveau en séance de travail. Étant donné que la problématique soulevée touche particulièrement les régions éloignées, et que la question de la présence régionale des médias d'information et la valorisation du rôle local de l'information sont des enjeux auxquels les membres veulent identifier des pistes de solution, il allait de soi pour les membres de décider à l'unanimité de se déplacer en région.

En effet, les membres de la Commission souhaitent profiter de ce mandat et donc de cette occasion pour rencontrer des personnes qui sont davantage concernées par ces enjeux qui vivent hors des grands centres dans le cadre d'auditions publiques. Ce sera l'opportunité de constater sur place la problématique, les développements et, le cas échéant, les solutions mises en oeuvre jusqu'à maintenant, et les solutions et recommandations que la Commission pourrait faire. Enfin, ceci donnera également l'occasion à des médias d'information, aux prises avec des situations précaires et ne pouvant se déplacer tous vers Québec, compte tenu du peu de moyens financiers dont ils disposent, de rencontrer des élus et de s'exprimer sur leur propre réalité.


Par conséquent, la Commission de la culture et de l'éducation, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions, demande à la Commission de l'Assemblée nationale de l'autoriser à se déplacer dans une ville en Abitibi-Témiscamingue et à Matane en Gaspésie afin de pouvoir rencontrer des médias d'information en région.

Afin de limiter les dépenses liées à ces deux déplacements, la Commission propose de se déplacer une seule journée par ville (incluant une nuitée par région). La Commission propose également que les deux séances au cours desquelles se feront les auditions publiques fassent l'objet d'un enregistrement audio et vidéo

Veillez trouver, jointe à la présente, la décision du 30 mai de la Commission. C'est le comité directeur, à qui la Commission a délégué l'organisation de ce mandat, qui assure le suivi relatif à cette décision de déplacement. Vous trouverez de plus, ci-joint, l'estimation des dépenses que la Commission prévoit engager pour la tenue de ces déplacements à l'extérieur de l'hôtel du Parlement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

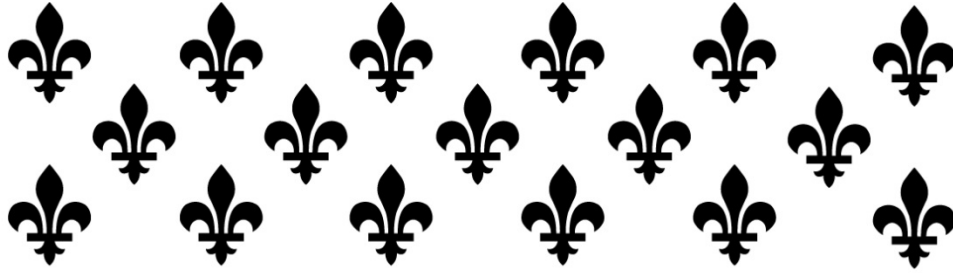
Le président de la Commission,



Marc Tanguay

- c. c. M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet
- M. Simon Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement
- M. Sébastien Proulx, leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Gabriel Nadeau-Dubois, leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Martin Ouellet, leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Éric Lefebvre, whip en chef du gouvernement
- M^{me} Nicole Ménard, whip en chef de l'opposition officielle
- M. Mario Asselin, vice-président de la Commission
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M. François Arseneault, directeur général des affaires parlementaires

p.j. (2)



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 17 septembre
2019**

Modifier la liste des présidents de séance

2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019	1
--	---

ANNEXES

- I. Demandes du groupe parlementaire formant le gouvernement au sujet des présidents de séance
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du mardi 17 septembre 2019

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance :

Concernant les demandes adressées, les 4 septembre et 16 septembre 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de remplacer M. Allaire (Maskinongé) par M^{me} Dansereau (Verchères), M. Jacques (Mégantic) par M. Asselin (Vanier-Les Rivières) ainsi que M^{me} Guillemette (Roberval) par M^{me} Lavallée (Repentigny) comme présidents de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 17 septembre 2019

ANNEXE I

Demandes du groupe parlementaire formant le gouvernement



Le leader du gouvernement

Québec, le 4 septembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver les modifications suivantes à la liste des présidents de séance :

Que la députée de Verchères remplace le député de Maskinongé en tant que présidente de séance;

Que le député de Vanier-Les Rivières remplace le député de Mégantic en tant que président de séance.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Simon Jolin-Barrette
Leader du gouvernement

c.c. M. François Legault, Premier ministre
M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale



Le leader du gouvernement

Québec, le 16 septembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver la modification suivante à la liste des présidents de séance :

Que la députée de Repentigny remplace la députée de Roberval en tant que président de séance.

Notez que cette demande s'ajoute à celle qui vous a été transmise le 4 septembre dernier.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Simon Jolin-Barrette
Leader du gouvernement

c.c. M. François Legault, Premier ministre
M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 17 septembre 2019 10:22
À: Arsenault, François
Cc: Larouche, Josée; Montminy, Anik; Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet: Re: Comité directeur de la CAN

Oui courriel et demande

Dany Hallé | **Directrice adjointe**
Cabinet du leader du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Cell. : **418 558-0252**

Le 17 sept. 2019 à 10:16, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour Josée et Dany, est-ce que je comprends que le consentement vaut autant pour répondre par courriel que le fond de la demande?

Merci,

François Arsenault, Avocat | **Directeur général des affaires parlementaires**

<image004.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image005.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 17 septembre 2019 08:58
À : Larouche, Josée; Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc : Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Consentement de notre côté

De : Larouche, Josée
Envoyé : 16 septembre 2019 16:39
À : Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise;

Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

OK pour nous aussi par courriel pour les listes des présidents de séances.

Josée Larouche | Directrice

<image006.jpg> Cabinet du leader parlementaire du 2^{ème} groupe d'opposition
Québec solidaire
Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.40
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 646-3170 | josee.larouche@assnat.qc.ca

<image007.jpg> <image008.jpg> Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 16 septembre 2019 15:28
À : Arsenault, François
Cc : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : Re: Comité directeur de la CAN

Ok pour nous

AM

Envoyé de mon iPhone

Le 16 sept. 2019 à 15:22, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Oui, c'est possible par courriel. Je vais le faire à moins que vous n'ayez une objection.

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image003.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 16 septembre 2019 15:21

À : Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

François,

Concernant les changements à la liste des présidents de séance, pourrions-nous procéder par courriel?

Nous pourrions convenir d'un moment pour le reste des sujets.

Dany

De : Montminy, Anik
Envoyé : 16 septembre 2019 15:14
À : Hallé, Dany; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Malheureusement non

De : Hallé, Dany
Envoyé : 16 septembre 2019 15:13
À : Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Est-ce que 10 heures vous conviendrait à tous?

De : Montminy, Anik
Envoyé : 16 septembre 2019 14:40
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

impossible du côté du Leader de l'Opposition officielle

De : Arsenault, François
Envoyé : 16 septembre 2019 14:37
À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : Comité directeur de la CAN

Bonjour,

Le Président souhaite tenir un comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin de statuer sur les points suivants :

- demande de la députés de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CFP;
- remplacement de présidents de séance (2 demandes);
- demande de déplacement de la CCE dans le cadre de son mandat d'initiative sur l'avenir des médias.

La réunion se tiendrait demain (mardi) à 11h30 au bureau du Président. Si vos leaders respectifs ne sont pas disponibles, merci de m'en aviser rapidement.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image005.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

<image006.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Montminy, Anik
Envoyé: 16 septembre 2019 16:58
À: Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc: Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik; Durepos, Catherine; Moreau, Cindy; Huot-Gallien, Mélissa
Objet: RE: CAN- Demande de changement de présidents de séance

Consentements

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 16 septembre 2019 15:28
À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik; Durepos, Catherine
Objet : CAN- Demande de changement de présidents de séance

Bonjour,

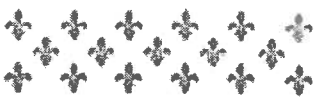
Le Président a reçu deux demandes du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer des présidents de séance. Vous trouverez en pièces jointes ces demandes. Il revient à la CAN de traiter celles-ci.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ces remplacements? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Larouche, Josée
Envoyé: 17 septembre 2019 10:39
À: Arsenault, François
Cc: Hallé, Dany; Montminy, Anik; Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet: Re: Comité directeur de la CAN

Oui!

Joe

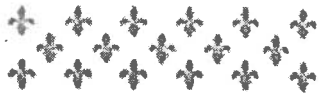
Envoyé de mon iPhone

Le 17 sept. 2019 à 10:16, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour Josée et Dany, est-ce que je comprends que le consentement vaut autant pour répondre par courriel que le fond de la demande?

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image005.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 17 septembre 2019 08:58
À : Larouche, Josée; Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc : Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Consentement de notre côté

De : Larouche, Josée
Envoyé : 16 septembre 2019 16:39
À : Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

OK pour nous aussi par courriel pour les listes des présidents de séances.

Josée Larouche | Directrice

<image006.jpg> Cabinet du leader parlementaire du 2^{ème} groupe d'opposition
Québec solidaire
Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.40
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 646-3170 | josee.larouche@assnat.qc.ca

<image007.jpg>  Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 16 septembre 2019 15:28
À : Arsenault, François
Cc : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : Re: Comité directeur de la CAN

Ok pour nous

AM

Envoyé de mon iPhone

Le 16 sept. 2019 à 15:22, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Oui, c'est possible par courriel. Je vais le faire à moins que vous n'ayez une objection.

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image003.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^{ème} étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 16 septembre 2019 15:21
À : Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

François,

Concernant les changements à la liste des présidents de séance, pourrions-nous procéder par courriel?

Nous pourrions convenir d'un moment pour le reste des sujets.

Dany

De : Montminy, Anik
Envoyé : 16 septembre 2019 15:14
À : Hallé, Dany; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Malheureusement non

De : Hallé, Dany
Envoyé : 16 septembre 2019 15:13
À : Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Est-ce que 10 heures vous conviendrait à tous?

De : Montminy, Anik
Envoyé : 16 septembre 2019 14:40
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

impossible du côté du Leader de l'Opposition officielle

De : Arsenault, François
Envoyé : 16 septembre 2019 14:37
À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : Comité directeur de la CAN

Bonjour,

Le Président souhaite tenir un comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin de statuer sur les points suivants :

- demande de la députés de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CFP;

- remplacement de présidents de séance (2 demandes);
- demande de déplacement de la CCE dans le cadre de son mandat d'initiative sur l'avenir des médias.

La réunion se tiendrait demain (mardi) à 11h30 au bureau du Président. Si vos leaders respectifs ne sont pas disponibles, merci de m'en aviser rapidement.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image005.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image006.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Jolivet, Jean-Luc
Envoyé: 16 septembre 2019 16:15
À: Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Moreau, Lise
Cc: Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik; Durepos, Catherine
Objet: RE: CAN- Demande de changement de présidents de séance

Bonjour,

Oui, exactement, consentement à procéder par courriel.

Merci,

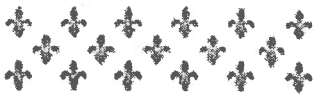
Jean-Luc

De : Arsenault, François
Envoyé : 16 septembre 2019 16:11
À : Jolivet, Jean-Luc; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik; Durepos, Catherine
Objet : RE: CAN- Demande de changement de présidents de séance

Bonjour Jean-Luc, est-ce que je comprends qu'il y a également consentement à procéder par courriel?

Merci,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tel. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Jolivet, Jean-Luc
Envoyé : 16 septembre 2019 16:06
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik; Durepos, Catherine
Objet : RE: CAN- Demande de changement de présidents de séance

Bonjour,

Le leader de la 3^e opposition, M. Martin Ouellet, me demande de confirmer en son nom qu'il consent à autoriser les remplacements des présidents de séance.

Merci,

Jean-Luc Jolivet | Conseiller politique



Cabinet du leader du Parti Québécois
1045, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.146
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 446-2382 | Poste 70055 jjolivet@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François

Envoyé : 16 septembre 2019 15:28

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik; Durepos, Catherine

Objet : CAN- Demande de changement de présidents de séance

Bonjour,

Le Président a reçu deux demandes du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de remplacer des présidents de séance. Vous trouverez en pièces jointes ces demandes. Il revient à la CAN de traiter celles-ci.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ces remplacements? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Moreau, Lise
Envoyé: 17 septembre 2019 10:31
À: Hallé, Dany; Larouche, Josée; Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet: RE: Comité directeur de la CAN

Consentement pour le président

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président
1045, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 17 septembre 2019 08:58
À : Larouche, Josée; Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc : Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Consentement de notre côté

De : Larouche, Josée
Envoyé : 16 septembre 2019 16:39
À : Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

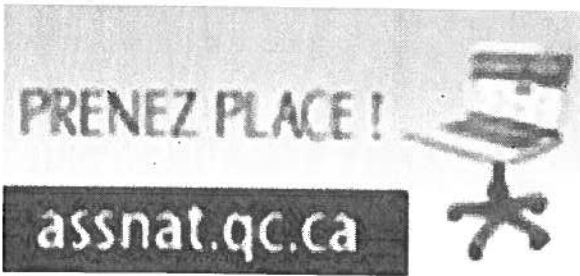
OK pour nous aussi par courriel pour les listes des présidents de séances.

Josée Larouche | Directrice



Cabinet du leader parlementaire du 2^{ème} groupe d'opposition
Québec solidaire
Hôtel du Parlement | 1045, rue des Parlementaires | bureau 3.40
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 646-3170 | josee.larouche@assnat.qc.ca

Place aux citoyens



Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 16 septembre 2019 15:28
À : Arsenault, François
Cc : Hallé, Dany; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise; Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : Re: Comité directeur de la CAN

Ok pour nous

AM

Envoyé de mon iPhone

Le 16 sept. 2019 à 15:22, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Oui, c'est possible par courriel. Je vais le faire à moins que vous n'ayez une objection.

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image003.jpg> Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 16 septembre 2019 15:21
À : Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik
Objet : RE: Comité directeur de la CAN

François,

Concernant les changements à la liste des présidents de séance, pourrions-nous procéder par courriel?

Nous pourrions convenir d'un moment pour le reste des sujets.

Dany

De : Montminy, Anik

Envoyé : 16 septembre 2019 15:14

À : Hallé, Dany; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik

Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Malheureusement non

De : Hallé, Dany

Envoyé : 16 septembre 2019 15:13

À : Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik

Objet : RE: Comité directeur de la CAN

Est-ce que 10 heures vous conviendrait à tous?

De : Montminy, Anik

Envoyé : 16 septembre 2019 14:40

À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik

Objet : RE: Comité directeur de la CAN

impossible du côté du Leader de l'Opposition officielle

De : Arsenault, François

Envoyé : 16 septembre 2019 14:37

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise

Cc : Duplain, Sarah-Émilie; Laplante, Anik

Objet : Comité directeur de la CAN

Bonjour,

Le Président souhaite tenir un comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin de statuer sur les points suivants :

- demande de la députés de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CFP;
- remplacement de présidents de séance (2 demandes);
- demande de déplacement de la CCE dans le cadre de son mandat d'initiative sur l'avenir des médias.

La réunion se tiendrait demain (mardi) à 11h30 au bureau du Président. Si vos leaders respectifs ne sont pas disponibles, merci de m'en aviser rapidement.

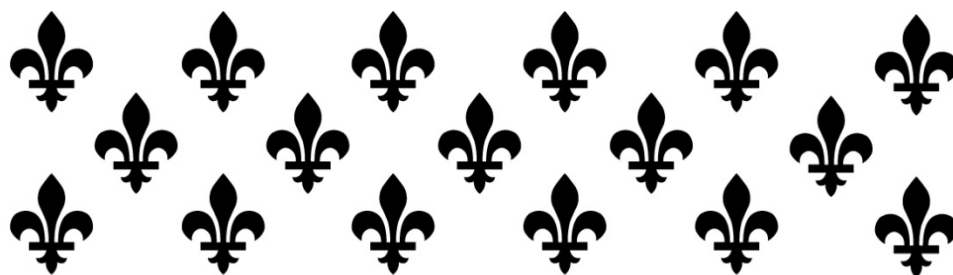
Bonne journée,

François Arsenault, Avocat | Directeur général des affaires parlementaires

<image005.jpg>

Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : **418 643-2722** | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image006.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 18 septembre
2019

Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin
afin de devenir membre de la Commission des finances
publiques

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019 1

ANNEXE

I. Demande de la députée de Marie-Victorin

Réunion du mercredi 18 septembre 2019

Objet : Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission des finances publiques

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

Autres personnes présentes :

- M. Alexis Aubry, directeur, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Josée Larouche, directrice, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M^{me} Anik Montminy, directrice, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle des drapeaux de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 45, M. Paradis (Lévis) déclare la séance ouverte.

M. le président fait état de la requête de la députée de Marie-Victorin demandant à devenir membre de la Commission des finances publiques.

Après discussion, le leader du groupe parlementaire formant le gouvernement indique qu'il refuse de modifier la composition de cette commission alors que les leaders des autres groupes parlementaires sont d'accord à ce que la députée en devienne membre. Le Président constate donc qu'il n'y a pas de consentement à cet effet et la demande de la députée de Marie-Victorin est donc refusée.

À 9 h 55, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 18 septembre 2019

ANNEXE I

Demande de la députée de Marie-Victorin

Québec, le lundi 19 août 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer de mon désir d'être membre de la Commission des finances publiques. S'il vous est possible d'informer les leaders des formations politiques ainsi que les membres de la commission afin qu'ils soient informés de cet intérêt.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Catherine Fournier
Députée de Marie-Victorin



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 1 octobre
2019

Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin
afin de devenir membre de la Commission de la culture
et de l'éducation

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MARDI 1 OCTOBRE 2019.....	1
--------------------------------------	---

ANNEXES

- I. Demande de la députée de Marie-Victorin
- II. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du mardi 1 octobre 2019

Objet : Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission de la culture et de l'éducation

Membres présents :

M. Paradis (Lévis), président

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur la demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la Commission de la culture et de l'éducation :

Concernant la demande adressée, le 26 septembre 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de modifier la composition des commissions parlementaires, le comité directeur approuve cette demande et modifie comme suit les membres des commissions parlementaires :

- Que la députée de Marie-Victorin devienne membre permanent de la CCE;
- Que la députée de Huntingdon devienne membre permanent de la CCE;
- Que la CCE soit par conséquent formée d'un total de 15 membres.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 1 octobre 2019

ANNEXE I

Demande de la députée de Marie-Victorin

Québec, le mercredi 25 septembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer de mon désir d'être membre de la Commission de la culture et de l'éducation. S'il vous est possible d'informer les leaders des formations politiques ainsi que les membres de la commission afin qu'ils soient informés de cet intérêt.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Catherine Fournier
Députée de Marie-Victorin

ANNEXE II

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 1 octobre 2019 10:31
À: Bouchard, Marc; Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc: Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier; Barnes Crépeau, Natasha
Objet: RE: CAN - Nouveau membre CCE

D'accord pour nous aussi pour procéder par courriel et pour que la députée de Marie-Victorin soit membre de la CCE.

De : Bouchard, Marc
Envoyé : 27 septembre 2019 10:52
À : Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Nous sommes d'accord avec la demande et nous serions d'accord pour procéder par courriel, dans la mesure où tous sont d'accord pour la demande.

Merci,
Marc Bouchard
Directeur de cabinet
Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:57
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

erratum ! CCÉ

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:48
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la **CCÉ**, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 26 septembre 2019 12:22

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Bureau du secrétaire général

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Hallé, Dany
Envoyé: 1 octobre 2019 12:43
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Aubry, Alexis; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc: Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier; Arcouette, Véronique
Objet: RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

De notre côté, nous souhaitons que Claire IsaBelle, députée de Huntingdon, soit ajoutée comme membre de la Commission.

Merci

Dany

De : Arsenault, François
Envoyé : 1 octobre 2019 11:04
À : Montminy, Anik; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour Anik et Dany,

Anik, à la lumière de la réponse du groupe parlementaire formant le gouvernement, peux-tu me confirmer que nous avons vos consentements?

Dany, dans la mesure où la réponse de l'opposition officielle est positive, de même que celle du Président, est-ce que votre groupe peut indiquer le nom du 8^e membre pour le groupe parlementaire formant le gouvernement? Je pourrai l'indiquer dans le procès-verbal. Sinon, vous procéderez par une motion du whip en Chambre pour combler le poste.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim



Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik

Envoyé : 26 septembre 2019 17:48

À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la CFP, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 26 septembre 2019 12:22

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim



Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Montminy, Anik
Envoyé: 1 octobre 2019 11:05
À: Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise; Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet: Re: CAN - Nouveau membre CCE

Oui bien sûr

Envoyé de mon iPhone

Le 1 oct. 2019 à 11:04, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour Anik et Dany,

Anik, à la lumière de la réponse du groupe parlementaire formant le gouvernement, peux-tu me confirmer que nous avons vos consentements?

Dany, dans la mesure où la réponse de l'opposition officielle est positive, de même que celle du Président, est-ce que votre groupe peut indiquer le nom du 8^e membre pour le groupe parlementaire formant le gouvernement? Je pourrai l'indiquer dans le procès-verbal. Sinon, vous procéderez par une motion du whip en Chambre pour combler le poste.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image001.jpg> Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image002.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:48
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la CFP, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François

Envoyé : 26 septembre 2019 12:22

À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image007.jpg>

Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image008.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Larouche, Josée
Envoyé: 26 septembre 2019 15:45
À: Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise; Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet: Re: CAN - Nouveau membre CCE

Consentement QS pour répondre par courriel et consentement à la demande de la députée de MV

Joe

Envoyé de mon iPhone

Le 26 sept. 2019 à 12:22, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image005.jpg> Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image006.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

<Lettre_CCE.PDF>

Duplain, Sarah-Émilie

De: Bouchard, Marc
Envoyé: 27 septembre 2019 10:52
À: Montminy, Anik; Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc: Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet: RE: CAN - Nouveau membre CCE

Nous sommes d'accord avec la demande et nous serions d'accord pour procéder par courriel, dans la mesure où tous sont d'accord pour la demande.

Merci,
Marc Bouchard
Directeur de cabinet
Cabinet du leader du Parti Québécois

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:57
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

erratum ! CCÉ

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:48
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la **CCÉ**, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 26 septembre 2019 12:22
À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin;

Moreau, Lise

Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier

Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | **Secrétaire général par intérim**



Bureau du secrétaire général

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Duplain, Sarah-Émilie

De: Moreau, Lise
Envoyé: 1 octobre 2019 11:54
À: Montminy, Anik; Arsenault, François
Cc: Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet: RE: CAN - Nouveau membre CCE

Consentements du président.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président
1045, rue des Parlementaires | 1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 1 octobre 2019 11:05
À : Arsenault, François
Cc : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise; Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : Re: CAN - Nouveau membre CCE

Oui bien sûr

Envoyé de mon iPhone

Le 1 oct. 2019 à 11:04, Arsenault, François <Francois.Arsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour Anik et Dany,

Anik, à la lumière de la réponse du groupe parlementaire formant le gouvernement, peux-tu me confirmer que nous avons vos consentements?

Dany, dans la mesure où la réponse de l'opposition officielle est positive, de même que celle du Président, est-ce que votre groupe peut indiquer le nom du 8^e membre pour le groupe parlementaire formant le gouvernement? Je pourrai l'indiquer dans le procès-verbal. Sinon, vous procéderez par une motion du whip en Chambre pour combler le poste.

Merci,

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image001.jpg>

Bureau du secrétaire général

1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2724 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image002.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 26 septembre 2019 17:48
À : Arsenault, François; Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : RE: CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour

Dans la mesure où tous serait en accord avec cette demande, nous serions disposés pour procéder par courriel, [nous attendons donc de voir les réponses de tous les groupes afin de confirmer.](#)

Vous aurez compris que nous sommes en accord avec la demande de la députée de pouvoir être membre permanente de la CFP, tout comme le député indépendant de Chomedey est membre d'une commission parlementaire suivant sa demande (CI).

Merci

AM

De : Arsenault, François
Envoyé : 26 septembre 2019 12:22
À : Aubry, Alexis; Hallé, Dany; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc : Laplante, Anik; Duplain, Sarah-Émilie; Champagne, Olivier
Objet : CAN - Nouveau membre CCE

Bonjour,

Le Président a reçu une demande de la députée de Marie-Victorin afin de devenir membre de la CCE. Vous trouverez en pièce jointe cette demande. Il revient à la CAN de traiter cette demande. Dans l'éventualité où la députée de Marie-Victorin devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout? Si vous souhaitez plutôt une rencontre ou une conférence téléphonique, vous n'avez qu'à m'en aviser et nous ferons les suivis nécessaires.

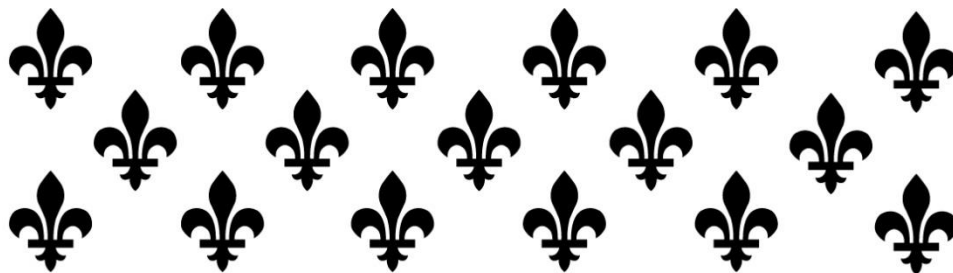
N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Secrétaire général par intérim

<image007.jpg>

Bureau du secrétaire général
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : **418 643-2724** | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca
<image008.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 2 octobre
2019**

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des
mineurs

2020

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2019..... 1

ANNEXE

I. Demande de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Réunion du mercredi 2 octobre 2019

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs :

Relativement à la demande adressée, le 26 septembre 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, afin que les membres se déplacent à Montréal et à Val d'Or afin de tenir des auditions publiques dans le cadre de son mandat, que le président se déplace aux États-Unis afin d'assister à un colloque sur le sujet ainsi que certains membres se déplacent à Québec pour assister à un second colloque, il est convenu d'autoriser ce déplacement, conditionnellement à l'approbation du budget par le Bureau de l'Assemblée nationale.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 2 octobre 2019

ANNEXE I

Demande de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs



Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

PAR COURRIEL

Québec, le 26 septembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Demande d'autorisation de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Monsieur le Président,

Le 14 juin 2019, l'Assemblée nationale a adopté unanimement une motion créant la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Cette motion prévoyait que cette commission pouvait se réunir à l'extérieur de l'hôtel du Parlement. Étant donné l'importance du sujet, le comité directeur de la Commission spéciale a décidé, le 26 août dernier, de tenir des auditions publiques à Montréal et à Val-d'Or.

Également, en date du 18 septembre 2019, le comité directeur a convenu de faire une demande afin d'octroyer un montant pour le déplacement en avion du président de la Commission dans le cadre du programme du consul américain sur la traite des personnes.

Par conséquent, la Commission, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions, demande à la Commission de l'Assemblée nationale de l'autoriser à tenir

...2

des auditions publiques à Montréal et à Val-d'Or et à permettre au président de se déplacer dans le cadre du programme sur la traite des personnes du consul américain.

Vous trouverez, ci-joint, les procès-verbaux du comité directeur de la Commission du 26 août, du 18 et du 19 septembre 2019, une mise en contexte concernant la demande de déplacement, de même que la décision du comité directeur approuvant le budget de dépenses estimées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

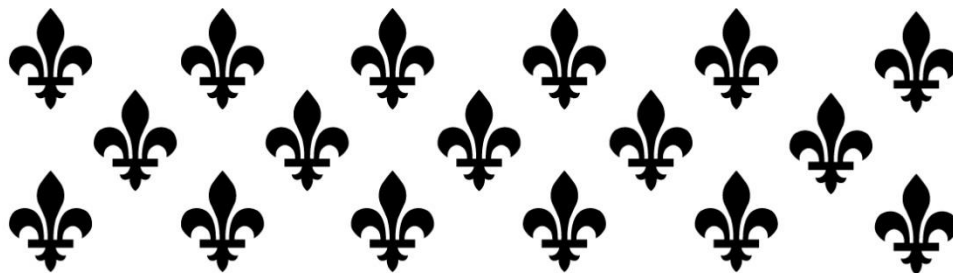
Le président de la Commission,



Ian Lafrenière
Député de Vachon

p. j. 5

- c. c. M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet
- M. Simon Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement
- M. Marc Tanguay, leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Éric Lefebvre, whip en chef du gouvernement
- M^{me} Nicole Ménard, whip en chef de l'opposition officielle
- M. Gabriel Nadeau-Dubois, leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Harold LeBel, leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Christine St-Pierre, vice-présidente de la Commission
- M. Alexandre Leduc, membre du comité directeur
- M^{me} Méganne Perry Mélançon, membre du comité directeur
- M. François Arsenault, secrétaire général par intérim de l'Assemblée nationale
- M^{me} Carolyne Paquette, secrétaire de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 9 décembre
2019**

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des
mineurs

2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019..... 1

ANNEXE

I. Demande de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Réunion du lundi 9 décembre 2019

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Membres présents :

M. Paradis (Lévis), président

M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement

M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs :

Relativement à la demande adressée, le 4 décembre 2019 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, que les membres effectuent des visites de courtoisies dans la communauté autochtone d'Anishnabe de Lac-Simon et au Centre d'amitié autochtone de Val d'Or lors de son déplacement déjà autorisé en janvier 2020.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 9 décembre 2019

ANNEXE I

Demande de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs



Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

PAR COURRIEL

Québec, le 4 décembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

**Objet : Demande complémentaire d'autorisation de déplacement de la Commission spéciale sur
l'exploitation sexuelle des mineurs**

Monsieur le Président,

Le 14 juin 2019, l'Assemblée nationale a adopté unanimement une motion créant la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Cette motion prévoyait que cette commission pouvait se réunir à l'extérieur de l'hôtel du Parlement.

En date du 2 octobre 2019, la Commission de l'Assemblée nationale a autorisé la Commission spéciale de tenir des auditions publiques à Montréal et Val-d'Or. Lors de ces déplacements, la Commission a convenu en date du 28 novembre 2019, de faire une visite de courtoisie dans la communauté autochtone d'Anishnabe de Lac-Simon et au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Les dépenses de ces déplacements seront déduites au budget ayant été approuvé en octobre.

Par conséquent, la Commission, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions, demande à la Commission de l'Assemblée nationale de l'autoriser à

...2

effectuer des visites de courtoisie dans la communauté autochtone d'Anishnabe de Lac-Simon et au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.

Vous trouverez, ci-joint, le procès-verbal de la séance de travail de la Commission du 28 novembre 2019 approuvant les déplacements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président de la Commission,



Ian Lafrenière
Député de Vachon

p. j. 1

- c. c. M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet
- M. Simon Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement
- M. Marc Tanguay, leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Éric Lefebvre, whip en chef du gouvernement
- M^{me} Nicole Ménard, whip en chef de l'opposition officielle
- M. Gabriel Nadeau-Dubois, leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Harold LeBel, leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M^{me} Christine St-Pierre, vice-présidente de la Commission
- M. Alexandre Leduc, membre du comité directeur
- M^{me} Méganne Perry Mélançon, membre du comité directeur
- M. François Arsenault, secrétaire général par intérim de l'Assemblée nationale
- M^{me} Carolyne Paquette, secrétaire de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 11 février
2020**

Modifier la liste des présidents de séance

2020

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MARDI 11 FÉVRIER 2020..... 1

ANNEXES

- I. Demande du groupe parlementaire formant le gouvernement au sujet des présidents de séance

Réunion du mardi 11 février 2020

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance :

Concernant la demande adressée, le 4 février 2020 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de remplacer M^{me} Lavallée (Repentigny) par M^{me} Boutin (Jean-Talon) comme présidente de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/vb

Québec, le 11 février 2020

ANNEXE I

Demande du groupe parlementaire formant le gouvernement



Le leader du gouvernement

Québec, le 4 février 2020

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver la modification suivante à la liste des présidents de séance :

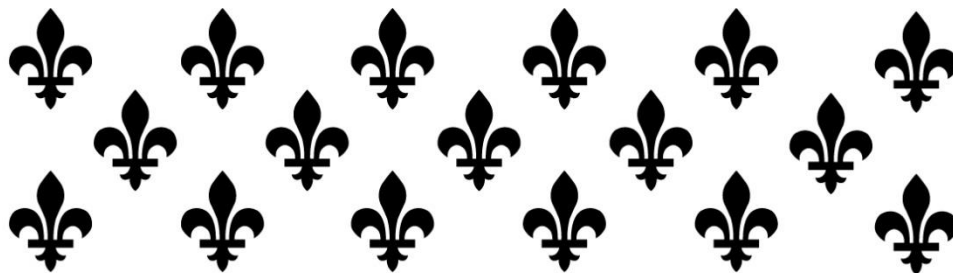
Que la députée de Jean-Talon remplace la députée de Repentigny en tant que présidente de séance.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Simon Jolin-Barrette", is positioned above the printed name and title.

Simon Jolin-Barrette
Leader du gouvernement

c.c. M. François Legault, Premier ministre
M. Siegfried Peters, Secrétaire général



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 25 février
2020**

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des
mineurs

2020

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MARDI 25 FÉVRIER 2020..... 1

ANNEXE

I. Demande de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Réunion du mardi 25 février 2020

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Tanguay (LaFontaine), leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs :

Relativement à la demande adressée, le 18 février 2020 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, afin que les membres du comité directeur se déplacent à Montréal pour tenir une rencontre de travail avec la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/sed

Québec, le 25 février 2020



Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs

PAR COURRIEL

Québec, le 18 février 2020

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Demande d'autorisation de déplacement de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs pour rencontrer la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Monsieur le Président,

Le 14 juin 2019, l'Assemblée nationale a adopté unanimement une motion créant la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM). Cette motion prévoyait que cette commission pouvait se réunir à l'extérieur de l'hôtel du Parlement.

En date du 12 février 2020, la CSESM a reçu une demande de rencontre de travail de la part de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse CSDEPJ. La CSESM a décidé que seul le comité directeur participerait à cette rencontre. La rencontre aura lieu à Montréal le 23 mars 2020, de 10 h à 12 h. Pour ce faire, les trois membres du comité directeur, qui ont leurs circonscriptions à Montréal, se déplaceront dans les bureaux de la CSDEPJ. Pour l'autre membre du comité directeur et le personnel administratif, la CSESM utilisera la visioconférence à partir de l'Hôtel du Parlement de l'Assemblée nationale. Seules les dépenses de déplacements des députés à Montréal seront déduites du budget ayant été approuvé en octobre 2019. Ces dépenses totaliseront un maximum de 250 \$.

...2

Par conséquent, la CSESM, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions, demande à la Commission de l'Assemblée nationale de l'autoriser à effectuer une rencontre de travail avec la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse à Montréal.

Vous trouverez, ci-joint, la lettre d'invitation adressée à la CSESM et le procès-verbal de la séance de travail de la Commission, du 13 février 2020, approuvant ledit déplacement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président de la Commission,



Ian Lafrenière
Député de Vachon

- c. c. M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet
- M. Simon Jolin-Barrette, leader parlementaire du gouvernement
- M. Marc Tanguay, leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Gabriel Nadeau-Dubois, leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Harold LeBel, leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. Éric Lefebvre, whip en chef du gouvernement
- M^{me} Nicole Ménard, whip en chef de l'opposition officielle
- M^{me} Christine St-Pierre, vice-présidente de la Commission
- M. Alexandre Leduc, membre du comité directeur
- M^{me} Méganne Perry Mélançon, membre du comité directeur
- M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires
- M^{me} Carolyne Paquette, secrétaire de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 17 juin 2020

Statuer sur une demande de changements de membres,
d'un président et de vice-présidents au sein des
commissions parlementaires

2020

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MERCREDI 17 JUIN 2020..... 1

ANNEXE

- I. Demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle au sujet des membres, d'un président et de vice-présidents

Réunion du mercredi 17 juin 2020

Objet : Statuer sur une demande de changements de membres, d'un président et de vice-présidents au sein des commissions parlementaires

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de changements de membres au sein des commissions parlementaires :

Concernant la demande adressée, le 16 juin 2020 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin que monsieur Carlos J. Leitão (Robert-Baldwin) remplace madame Dominique Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne) à la Commission de l'économie et du travail, que monsieur Marc Tanguay (Lafontaine) remplace madame Francine Charbonneau (Mille-Îles) à la Commission de l'aménagement du territoire, que madame Isabelle Melançon (Verdun) remplace monsieur André Fortin (Pontiac) à la Commission des finances publiques, que madame Nicole Ménard (Laporte) remplace madame Dominique Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne) à la Commission des institutions, que madame Marie Montpetit (Maurice-Richard) remplace monsieur André Fortin (Pontiac) et que madame Francine Charbonneau (Mille-Îles) remplace madame Hélène David (Marguerite-Bourgeoys) à la Commission de la santé et des services sociaux, le comité directeur approuve cette demande.

2. Statuer sur une demande de changements d'un président et de vice-présidents au sein des commissions parlementaires

Concernant la demande adressée, le 16 juin 2020 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin que monsieur Marc Tanguay (Lafontaine) soit désigné président de la Commission de l'aménagement du territoire, que madame Nicole Ménard (Laporte) soit désignée vice-présidente de la Commission des institutions, que madame Francine Charbonneau (Mille-Îles) soit désignée vice-présidente de la Commission de la santé et des services sociaux et que madame Isabelle Melançon (Verdun) soit désignée vice-présidente de la Commission des finances publiques, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé

Original signé

François Arsenault

François Paradis

FA/jb

Québec, le 17 juin 2020

ANNEXE I

Demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle

Blais, Josée

De: Montminy, Anik
Envoyé: 16 juin 2020 09:55
À: Aubry, Alexis; Desnoyers, Annie; Larouche, Josée; Leclerc, Anne-Sophie; Bouchard, Marc; Jolivet, Jean-Luc
Cc: Peters, Siegfried; Moreau, Lise; Arsenault, François; Montminy, Anik; Huot-Gallien, Mélissa; Moreau, Cindy; Ouellette, Guy; Fournier, Catherine
Objet: Composition des commissions - Modifications

Bonjour,

Pour donner suite aux changements annoncés aujourd'hui de porte-paroles de l'Opposition officielle, nous souhaiterions procéder à **des modifications au sein de la composition de certaines commissions parlementaires**.

Comme le prévoit l'article 129 du Règlement, il est suggéré que le **comité directeur de la CAN puisse entériner ces changements par courriel**, comme on le fait souvent (vos Leaders ou vous-mêmes).

Suivant ces changements, il serait suggéré de procéder de consentement également par courriel exceptionnellement pour le remplacement à un poste de présidence de commission et 3 postes de vice-présidences de commissions et que ces changements puissent être effectifs dès que possible, soit une fois que tous les auront approuvés. À noter que cette procédure aurait l'avantage d'éviter de réunir les députés à l'Assemblée pendant la période estivale, et qu'elle donne suite à des échanges avec le Secrétariat de l'Assemblée. À la reprise en septembre, les rapports des commissions seraient déposés de consentement avec effet rétroactif.

En attente de votre retour svp,

Modifications – composition de commissions

CET :

Député de Robert-Baldwin en remplacement de la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne

CAT :

Député de LaFontaine en remplacement de la députée de Mille-Îles

CFP :

Députée de Verdun en remplacement du député de Pontiac

CI :

Députée de Laporte en remplacement de la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne

CSSS :

Députée de Maurice-Richard en remplacement en remplacement du député de Pontiac

Députée de Mille-Îles en remplacement de la députée de Marguerite-Bourgeoys

Modifications – présidence CAT et vice-présidences de la CI/ CSSS et CFP

CAT : Député de LaFontaine, à titre de président

CI : Députée de Laporte, à titre de vice-présidente

CSSS : Députée de Mille-Îles, à titre de vice-présidente

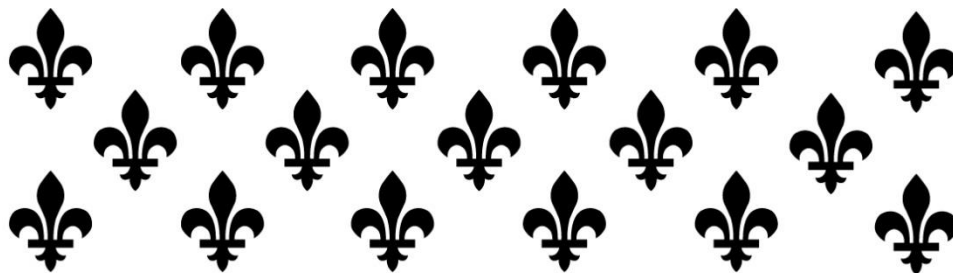
CFP : Députée de Verdun, à titre de vice-présidente

Anik Montminy | Directrice de cabinet



Cabinet du Leader de l'opposition officielle
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.157
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-1275

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 14 octobre
2020**

Statuer sur la désignation à la présidence à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs ainsi que sur le remplacement d'un membre

2020

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2020..... 1

ANNEXES

- I. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du mercredi 14 octobre 2020

Objet : Statuer sur la désignation à la présidence à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs ainsi que sur le remplacement d'un membre

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe I), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur la désignation à la présidence à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs ainsi que sur le remplacement d'un membre :

Relativement à la demande adressée, le 14 octobre 2020 à la Commission de l'Assemblée nationale par le groupe parlementaire formant le gouvernement, afin que M^{me} Lecours (Les Plaines) soit désignée présidente de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et que M^{me} Picard (Soulanges) soit désignée membre à la suite de la vacance liée à la nomination du député de Vachon, il est convenu d'autoriser cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/jb

Le 14 octobre 2020

ANNEXE I

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Blais, Josée

De: Arsenault, François
Envoyé: 14 octobre 2020 08:01
À: Desnoyers, Annie; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc: Durepos, Catherine; Blais, Josée; Martin, Astrid; Beauregard, Ariane
Objet: CAN - Remplacement du Président et d'un membre

Bonjour,

Le cabinet du leader du gouvernement propose que Mme Lecours (Les Plaines) soit désignée présidente de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et que Mme Picard (Soulanges) soit désignée membre à la suite de la vacance liée à la nomination du député de Vachon. Je comprends qu'il y aura une entente afin que le comité directeur de la CAN dispose de cette demande en dérogation au règlement.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement de membre ainsi que la désignation à la présidence?

Le rapport de la CAN serait par la suite déposé en Chambre à la reprise des travaux mardi avec le consentement de tous et une motion rétroactive entérinerait ces changements. Ceux-ci seraient donc effectifs lorsque le comité directeur de la CAN les aura approuvés, si vous êtes d'accord.

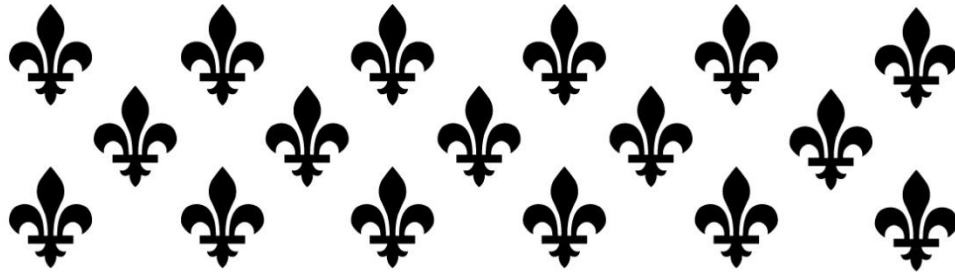
N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Directeur général



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 11 novembre
2020**

Modifier la liste des présidents de séance

2020

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020..... 1

ANNEXE

- I. Demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle au sujet des présidents de séance

Réunion du mercredi 11 novembre 2020

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance :

Concernant la demande adressée, le 11 novembre 2020 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de remplacer M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) par M. Benjamin (Viau) comme président de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/jb

Québec, le 11 novembre 2020

ANNEXE I

Demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle



Québec, le 11 novembre 2020

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Cabinet du président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Par la présente j'aimerais vous informer que le député de Viau, monsieur Frantz Benjamin est désormais désigné par notre formation politique comme président de séance en remplacement du député de D'Arcy-McGee, monsieur David Birnbaum.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre demande.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes plus cordiales salutations.

Filomena Rotiroti

Whip de l'opposition officielle